

Vos communes

VILLETTE-DE-VIENNE  
**La Société Saint-Vincent, plus vieille  
association du village**



*président saint vincent Photo Le DL /Le Dauphiné Libéré*

La Société Saint-Vincent de Villette-de-Vienne, née en 1880, est la plus vieille association du village. Saint Vincent étant le patron des vignerons, il s'agissait au départ d'une société d'entraide entre vignerons. Car autrefois, chaque ferme avait sa vigne pour sa consommation personnelle. La Saint-Vincent, aujourd'hui, est toujours une association d'entraide, qui intervient notamment lors de décès dans les familles.

Autrefois, il y avait un ou deux fossoyeurs, des prieurs, qui allaient annoncer le décès d'un adhérent dans les familles, et la date de l'enterrement. Et quatre porteurs, à tour de rôle, par enterrement, qui faisaient office de croque-mort, prenaient en charge la bière à la sortie du corbillard devant l'église, rentraient le corps dans ce lieu de culte, et le linceul de la Saint-Vincent recouvrait le cercueil pendant l'office. Puis ils portaient le

cercueil dans le corbillard, direction le cimetière, et les porteurs mettaient le cercueil en terre. On pratiquait les mises en bière des défunts qui mouraient chez eux, ils y restaient jusqu'au jour de l'enterrement, veillé par leur famille.

## • Un rituel très spécifique à Villette-de-Vienne

C'était un rituel spécial, en accord avec les pompes funèbres, qui se pliaient volontiers à ces cérémonies funèbres, ce qui permettait aussi aux familles d'économiser le prix du portage. C'est ainsi qu'étaient accompagnés les défunts adhérents à leur dernière demeure.

Il existe peu d'associations de ce type qui font encore ce rituel, c'est assez spécifique à Villette-de-Vienne. Mais avec le progrès, cela change peu à peu. Il est en effet difficile aujourd'hui de s'accorder avec les pompes funèbres modernes. Pour compenser ce portage, la société participe aux frais d'obsèques.

Rentré dans l'association en 1978 comme prier, puis porteur, [Christian Girardet en est aujourd'hui le président.](#)

La société compte une centaine d'adhérents. À une époque, seuls les chefs de famille allaient au banquet. Car l'adhésion est par famille. Aujourd'hui, les dames sont cordialement invitées.

Mais il y a aussi de bons moments, avec le traditionnel banquet, le dimanche le plus près de la fête de Saint-Vincent, et le premier dimanche de mars, a lieu la matinée boudin. Aux environs de la Saint-Jean, en juin, un an sur deux, avec Soleil d'Automne, est organisé un voyage durant deux jours, concocté avec le bureau. En octobre, l'année se termine avec la soirée saucisses à la grappe et l'assemblée générale le premier dimanche de décembre.

Pour adhérer à l'association, contacter le 06 70 21 84 12.



*Les adhérents en 1980. Ci-dessous, l'actuel président Christian Girardet. Photos archives et LeDL /Monique CACHAT*